

Monsieur Thierry GIROT
Maire de Arcens
85 RUE DE LA MAIRIE
07310 ARCENS

FM-CC/2022-17
Direction territoriale
Christine.cote@cma-auvergnerhonealpes.fr

Objet : PLU

Guilherand-Granges, le 19 janvier 2022

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre dossier relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durable et au PLU de votre commune et vous en remercie. La CMA émet un avis favorable à ces projets.

Particulièrement attachée au maintien des activités de proximité au service de la population, la CMA sera attentive à toute mesure facilitant les activités artisanales de votre territoire qui compte 16 entreprises artisanales.

J'ai noté avec intérêt votre souhait de retravailler l'espace disponible au sein du quartier de la gare de manière à créer un lieu mixte destiné à la réalisation de logements pour l'accueil de nouvelles familles et à l'accueil d'activités économiques en rez-de-chaussée. Cette situation en bordure de la route départementale 237 pourrait favoriser l'implantation de commerces et/ou activité artisanale de proximité et de services à la personne. Les services de la CMA se tiennent à votre disposition dans ce cadre.

Par ailleurs, il est nécessaire de préserver la possibilité d'agrandissement d'entreprises artisanales implantées sur la zone d'activité économique située route d'Issas.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.



Fabienne MUNOZ
Présidente